



Projets de territoire, quel intérêt des démarches participatives ?

L'Ifrée est soutenu par



La participation : définition, contexte, caractéristiques, pertinence, principes, résultats attendus, incidences pour la préparation et l'animation...

L'élaboration des dispositifs : principales étapes, identification des acteurs, élaboration des instances, place et posture de l'animateur...

La préparation et l'animation du travail de concertation : les différentes étapes de travail, l'animation des réunions, les comptes rendus...

La participation



Des éléments « favorables »

Injonctions législatives et réglementaires

- Déclaration de Rio de Janeiro (1992)
- Convention d'Aarhus (1998)
- Directive cadre sur l'eau (2000)
- Charte de l'Environnement (2005)
- Grenelle de l'environnement (2007)
- etc.

- démocratiser les processus décisionnels
- améliorer la qualité des projets
- légitimer la décision publique
- responsabiliser les acteurs du territoire
- prévenir ou gérer les conflits, recréer du lien
- etc.

Attentes sociales

Recherche

- limites de la réglementation, de l'incitation économique et des mécanismes de marché
- connaissance des mécanismes du changement



Quelques définitions

- Accroître la part des gens concernés dans les prises de décision qui les concernent : travail, services, quartier, territoire...
- Impliquer les personnes concernées dans la compréhension, la définition et le traitement des questions qui les concernent.
- « Processus dans lequel les gens « ordinaires » d'une communauté exercent le pouvoir sur des décisions relatives aux affaires de leur communauté ».
- L'organisation et la conduite du dialogue et de la délibération entre les parties prenantes en vue de produire un diagnostic partagé et des propositions.





Deux dimensions primordiales qui caractérisent un dispositif participatif :

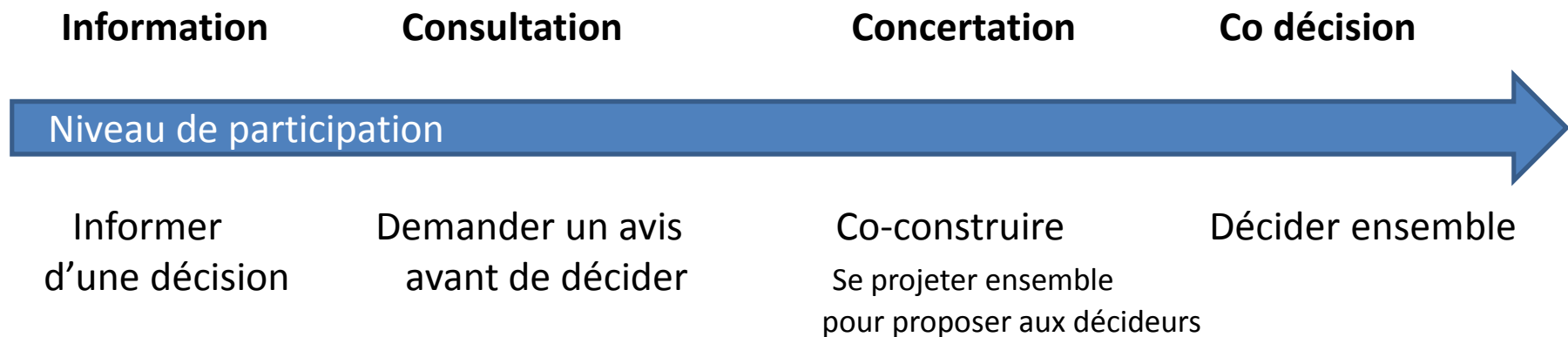
- le niveau d'inscription dans le **processus décisionnel**
- le niveau d'**interaction entre les participants**



La participation : différents niveaux de dispositifs



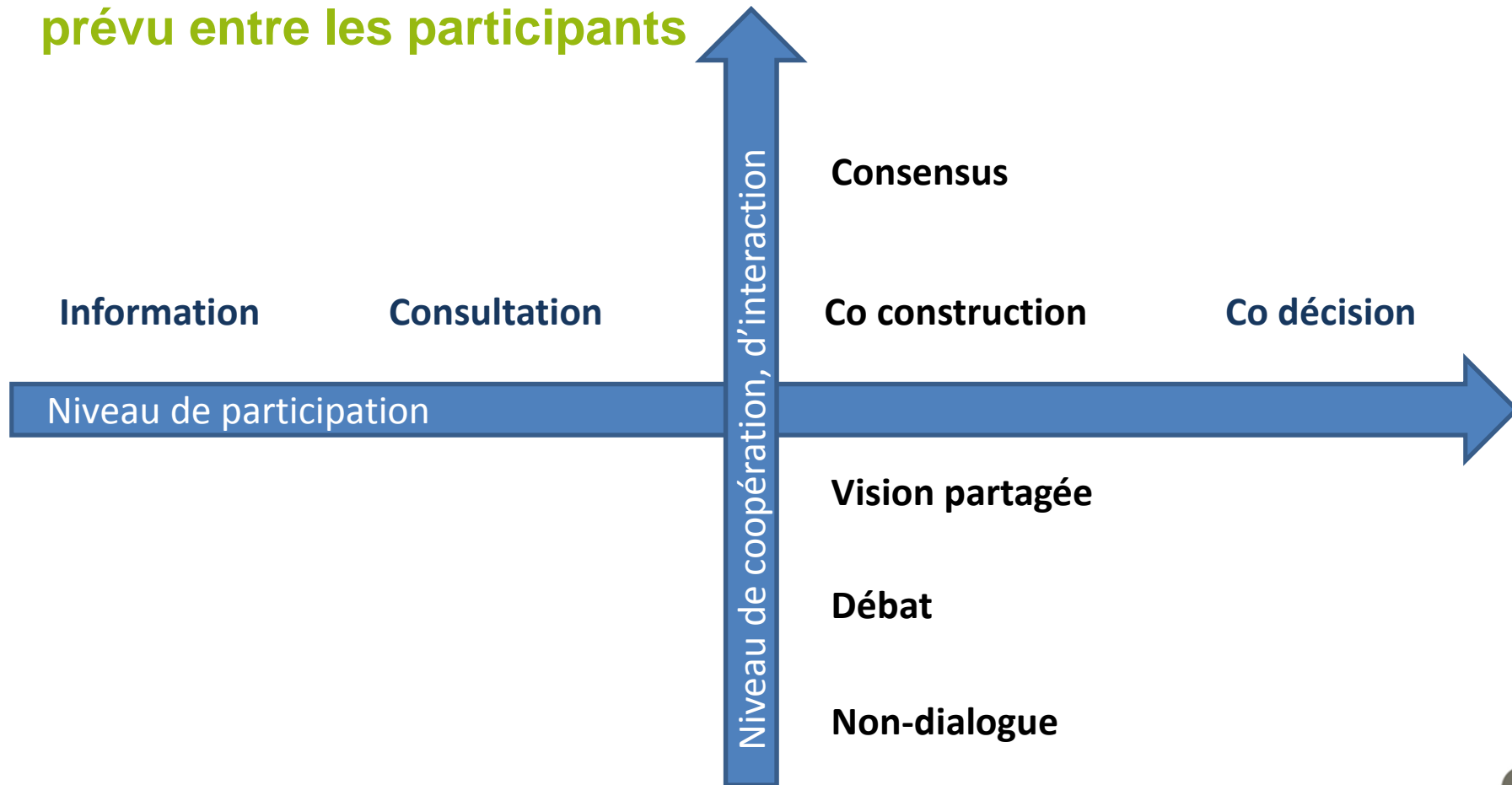
Niveaux de participation, c'est le niveau d'inscription dans le processus décisionnel



La participation : différents niveaux de dispositifs



Niveaux de coopération, c'est le niveau de d'interaction prévu entre les participants



Caractéristiques des dispositifs participatifs

- Travailler avec l'ensemble des parties prenantes
- Marge de manœuvre existante
- Sur des choix significatifs
- Personnes auteurs des résultats
- Envisager autrement la prise de décision :
 - décider \longrightarrow convaincre Logique de communication
 - dialoguer \longrightarrow décider Logique de participation



Un espace de dialogue, pour quoi faire ?

Conforter et enrichir les projets :

- Légitimité du projet renforcée
- Dynamique augmentée par l'appropriation
- Apports de chacun intégrés pour mieux penser





Un espace de dialogue, pour quoi faire ?

Agir avec efficacité :

- Evite remises en question tardives
- Neutralité de l'animateur apaise



Un espace de dialogue, pour quoi faire ?

Co-construire l'avenir des territoires :

- Associer pour permettre de se projeter
- Permettre de mesurer la complexité de la gestion publique
- Territoire, enjeu du débat valorisé



Ce que l'on peut en attendre

Au niveau des questions traitées

- **Permet une approche plus complète**, plus riche, plus pertinente des questions, des situations, des problèmes, de la recherche des solutions : rencontre et mise en dialogue des différentes visions, des différentes expériences.

- **Contribue à ce que les décisions prises soient suivies d'effets.**

S'instruire auprès des personnes : s'assurer de la qualité d'un état des lieux, envisager des modalités de mise en œuvre adaptées...

Au niveau des personnes

- Offre la possibilité aux personnes d'évoluer dans leurs manières de voir et d'agir.

- Crée les conditions d'une appropriation des connaissances.

- Favorise la reconnaissance et la compréhension mutuelle.



La participation



Une démarche qui s'appuie sur les principes de la négociation raisonnée

- Constat fait des limites de la négociation conventionnelle



Une démarche qui s'appuie sur les principes de la négociation raisonnée ou négociation gagnant-gagnant

1

Négocier à partir des intérêts (des besoins) et non pas des positions (des revendications)

- *Identifier les besoins de l'autre par l'écoute active.*
- *Ne pas contredire l'autre, ne pas le juger.*
- *Ne pas chercher à convaincre, mais à se faire comprendre.*



Une démarche qui s'appuie sur les principes de la négociation raisonnée

2

Rechercher des solutions gagnant-gagnant

- *Choisir ensemble les solutions.*
- *S'enquérir de la satisfaction de chacun par rapport aux solutions proposées.*
- *Veiller à ce que les concessions éventuelles soient équilibrées.*



Une démarche qui s'appuie sur les principes de la négociation raisonnée

3

Considérer le conflit comme un problème à résoudre en coopération

- *Considérer le conflit comme une opportunité de changement.*
- *Séparer le traitement du conflit des relations entre les personnes.*
- *Décrire et analyser le problème, identifier les enjeux.*
- *Objectiver les faits rapportés, vérifier les données.*



Une démarche qui s'appuie sur les principes de la négociation raisonnée

4

Etre conciliant avec les personnes

- *Il y a diverses formes de rationalité et diverses échelles de valeur.*
- *L'important, c'est la perception de la réalité et non pas la réalité en soi.*
- *Ne pas bloquer l'expression des émotions ; mais garder la maîtrise de ses propres émotions.*
- *Préserver l'amour-propre de l'autre ; lui permettre de sauver la face.*



Une démarche qui s'appuie sur les principes de la négociation raisonnée

5

Séparer les phases





Des principes à partager

- Attendre quelque chose des personnes et en être convaincu de l'importance
- Reconnaître les différentes formes de légitimité
- Appréhension meilleure à plusieurs
- Construction dans l'échange



Incidences sur la préparation et l'animation...



- > Préparer, animer et valoriser des réunions où les participants seront les auteurs des contenus élaborés, produits.
- > Confronter les personnes à la « tâche » à réaliser.





Respecter la logique de progression

- Participer c'est être associé à un processus **qui se construit dans le temps en respectant certaines étapes** :
Découvrir - Comprendre - Hiérarchiser et choisir - Agir
- **Les contenus « réels »** produits par les participants sont différents des **contenus « attendus »** : il revient à l'organisateur de la démarche d'organiser « des confrontations bienveillantes ».
- La démarche ne peut pas être **totalemt programmée à l'avance.**





Animer le travail collectif

Les difficultés rencontrées dans la conduite des processus participatifs proviennent assez souvent d'une prise en charge incomplète **de 3 fonctions d'animation « incontournables »** :

-Préparation

-Sécurité

-Mémoire



L'élaboration du dispositif



L'élaboration des dispositifs



Les étapes principales d'un dispositif de concertation

Etapes	Définition du cadre général et préparation du dispositif	Préparation et animation du travail collectif	Décision Mise en œuvre et suivi des actions
Enjeux	La construction du dispositif La mobilisation des parties prenantes	La production de propositions dans lesquelles les parties prenantes se reconnaissent	La reconnaissance et la valorisation du travail produit
Contenus	<ul style="list-style-type: none">- Validation de la démarche- Réalisation du diagnostic initial- Conception du dispositif- Lancement du travail de concertation et mobilisation des acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none">- Animation des groupes de concertation- Rédaction des accords- Animation du comité de pilotage- Mise en place de liensRégulation du dispositif	<ul style="list-style-type: none">- Présentation des résultats du travail aux décideurs- Communication aux participants des décisions- Evaluation du dispositif

Les conditions à réunir pour mettre en œuvre

- **Clarifier ce qui motive la participation** : un objet et les acteurs concernés.
- **Concevoir un dispositif cohérent avec les résultats attendus** : consultation et / ou concertation ?
- **Mettre en œuvre une approche « éducative » de la participation** pour travailler avec le plus grand nombre.
- **Déterminer les modalités de valorisation du travail fourni.**
- **Mettre en place les instances** nécessaires au travail à fournir et mobiliser les acteurs.
- **Portage politique affirmé**, participation possible, animation et mémoire assurées.



L'élaboration des dispositifs



- Identifier les acteurs concernés

Expert/Personnes ressource	Décideurs/Elus	Usagers/Habitants	Acteurs/Opérateurs
-------------------------------	----------------	-------------------	--------------------



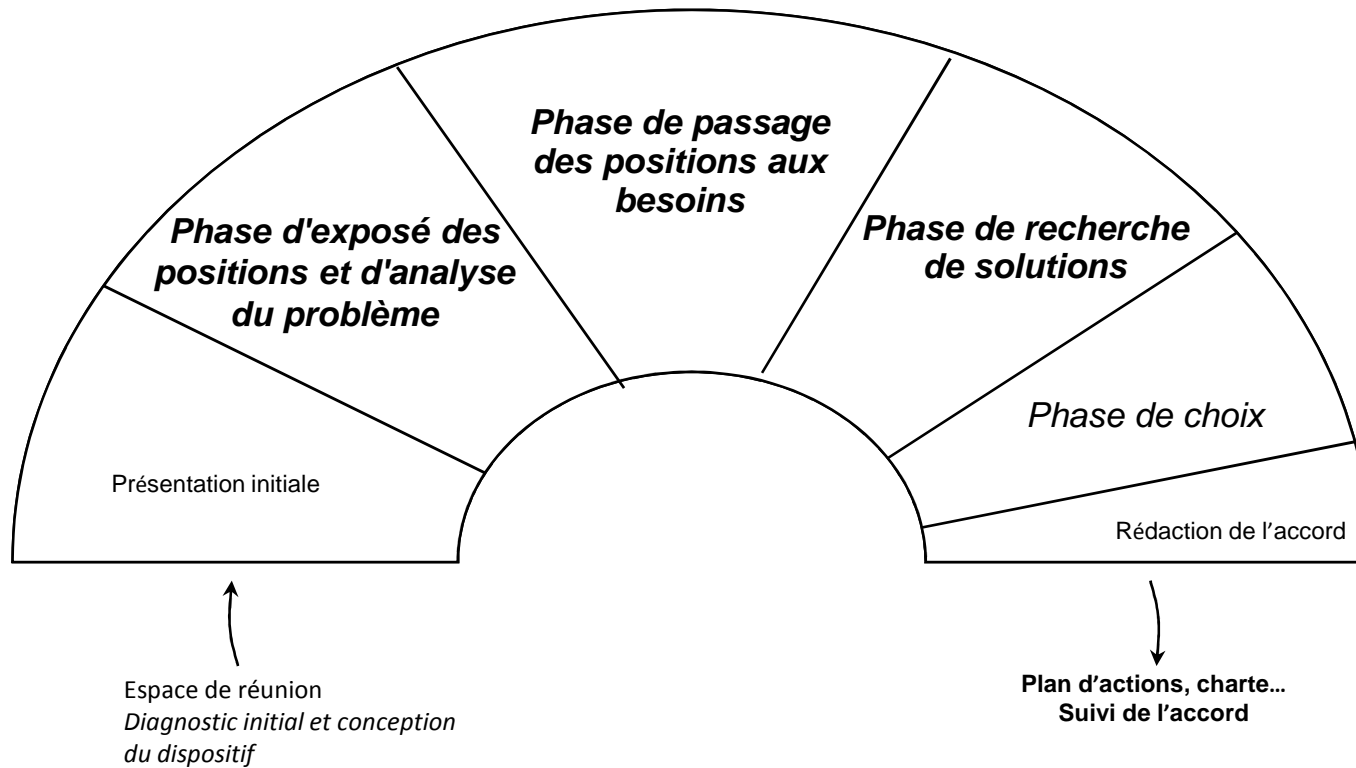
- Identifier les acteurs concernés

- Mettre en place les instances

Comité de pilotage	Groupes de travail	Comité consultatif	Réunions publiques
Valider la démarche de concertation et les propositions issues des groupes de travail	Co-construire le diagnostic et les propositions (pistes) d'actions	Consulter des catégories d'acteurs spécifiques pour lesquelles on considère qu'il y a un enjeu à recueillir leur avis	Informier et/ou consulter la population à différents stades de la démarche



Les grandes étapes du travail de concertation

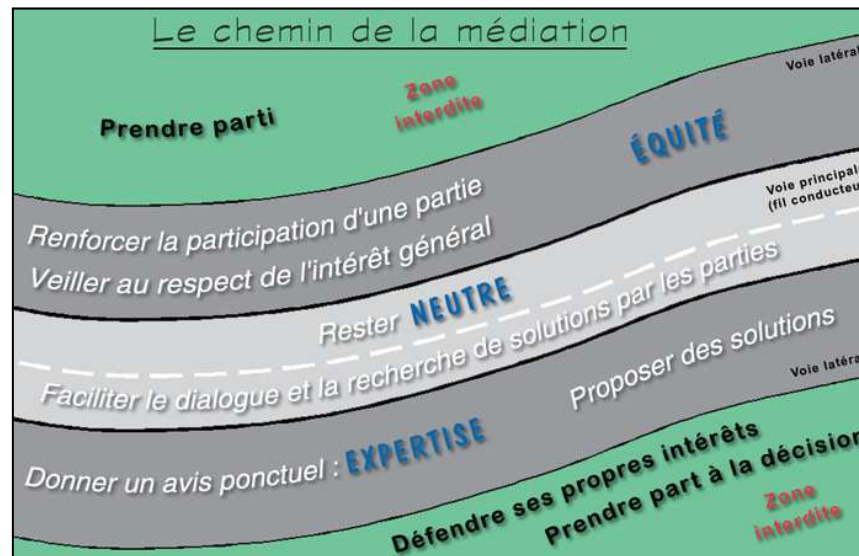


Philippe Barret (Geysler), d'après un schéma de T. Fiutak, J. Salzer et J.E. Grésy



La posture et le rôle de l'animateur

- Les règles du dialogue
- L'animateur, garant du cadre
- Le chemin de la médiation



La préparation et l'animation du travail participatif



La préparation et l'animation du travail participatif



Faire un tri rapide
en lien avec le
périmètre défini

Définition de l'objet
de travail
périmètre, contours

Initier les
participants

Hiérarchiser les
contenus du
diagnostic à traiter,
à solutionner

Enrichir le
diagnostic, être
complet

Enrichir les
propositions
d'actions :
confrontation,
éléments nouveaux

Etapes
optionnelles

Etape 1 Appropriation du mandat

Installation des
règles du dialogue

Clarifier avec les
participants
l'alliance de travail

Appropriation des
informations
disponibles sur le
sujet

Etape 2 Diagnostic partagé

Produire: mettre en
commun ce que l'on
sait du sujet,
comment on voit
les choses...

Analyse du (des)
problème(s) dans
ses différentes
dimensions

Etape 3 Recherche ouverte de solutions

Produire des
propositions
d'actions,
d'orientations

Etape 4 Choix des solutions les plus acceptables

Examen et
validation collective
des propositions

Hiérarchiser les
propositions
d'actions grâce à la
définition de
critères

Etape 5 Rédaction de l'accord

Soumettre les
propositions à un
comité de pilotage

Etapes
constantes



Quelques vigilances à avoir en terme de conclusion :

- Comment mobiliser ceux qui sont habituellement absents de ce type de dispositif ?
- Comment aller au delà des convaincus ? (par exemple : démocratiser l'accès à des projets d'habitats participatifs)
- Comment soutenir dans le temps ceux qui s'engagent dans des dispositifs participatifs pour éviter le découragement, l'abandon?



Des ressources

Site de l'association Comédie (Concertation, médiation appliquée à l'environnement) : www.comedie.org

Ouvrages : « Guide pratique du dialogue territorial. Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local »

Philippe Barret – Les Editions de l'Aube

Brochure : « Collectivité et participation: Décider autrement » Ifrée

En téléchargement sur le site de l'Ifrée: <http://www.ifree.asso.fr/ressource-livret-fiche/autres>

405 route de Prissé-la-Charrière • 79360 Villiers-en-Bois

Tél. +33 549 09 64 92

www.ifree.asso.fr



Ifrée

405 route de Prissé-la-Charrière • 79360 Villiers-en-Bois

Tél. +33 549 09 64 92

www.ifree.asso.fr